

PERMANENCES D'INFORMATION ET ASSISTANCE DES PARTICULIERS PAYS D'ARLANC

CHIFFRES CLES 2015

12 permanences :

- 31 contacts
- 16 visites conseils

21 logements subventionnés

- 143 947 € d'aides
- 265 122 € de travaux
- 54 % d'aide en moyenne



La Communauté de Communes du Pays d'Arlanc a mené une OPAH Revitalisation Rurale de 2006 à 2009. Afin de poursuivre cette dynamique d'amélioration de l'habitat privé, elle a décidé de mener une opération d'accompagnement des propriétaires par le biais de permanences d'information et d'aide à la réhabilitation. Cette action est renouvelée chaque année.

SOLIHA Puy de Dôme a été choisi pour animer ce dispositif.

OBJECTIFS 2015

- Informer et conseiller les propriétaires occupants et bailleurs lors de permanences mensuelles au siège de la Communauté de Communes.
- Participer financièrement à l'amélioration de 16 logements en complément de l'Anah.
- Lutter contre la précarité énergétique.
- Adapter les logements au handicap et à la perte d'autonomie des personnes.
- Développer une offre de logements conventionnés à loyers et charges maîtrisés et favoriser la remise des logements vacants sur le marché locatif.

DEMARCHE ET SAVOIR FAIRE

Une équipe pluridisciplinaire : Un chargé d'opération (formé sur les thématiques de l'autonomie et de l'évaluation énergétique) et une conseillère habitat.

Des outils d'aide à la décision :

- rapport thermique exposant différents scénarios de travaux et de financements.
- rapport autonomie permettant d'adapter au mieux le logement pour des personnes âgées ou handicapées.
- étude technico financière pour les propriétaires bailleurs.

Un réseau de partenaires actif : association œuvrant pour le maintien à domicile, entreprises ...

Une présence historique sur le territoire : une équipe bien identifiée sur le Pays d'Arlanc et une connaissance des problématiques locales.

RESULTATS 2015

12 permanences, 31 contacts, 16 visites

21 logements subventionnés dont :

- 8 adaptations à l'autonomie
- 9 améliorations énergétiques

143 947 € de subventions engagées

- 109 410 € par l'Anah
- 16 387 € par le Pays d'Arlanc
- 18 150 € par les caisses de retraite

265 122 € TTC de travaux générés dont 43% réalisés ou à réaliser par des entreprises du Pays d'Arlanc

LES PARTENAIRES



CONTACT
SOLIHA Puy de Dôme
puydedome@solihha.fr